

Mairie de Sigogne - <http://www.mairie-sigogne.fr/>

## Infos pratiques

# Mairie :

**Horaires:**

09H00 - 12H30 du mardi au vendredi

09H00 - 12H00 le samedi.



**Secrétaire :** Emmanuelle Boisneau- Dumout

Tél : 05.45.81.60.29

Fax : 05.45.81.01.94

Email : [mairie.sigogne@wanadoo.fr](mailto:mairie.sigogne@wanadoo.fr)

## Location de la salle polyvalente:



**Tarifs de location :**

<http://www.mairie-sigogne.fr/urbanisme-environnement--sigogne-agrandit.html>

Contactez la mairie aux heures ouvrables.

**Adjoint responsable: Isabelle Beneteau**

## Urbanisme

**Les demandes concernant l'urbanisme sont à adresser à la mairie. Les dossiers sont instruits par l'adjointe chargée de l'urbanisme: Isabelle Termet**

Des permanences sont assurées pour vous aider dans vos démarches: les mercredis de 16H30 à 18H00 et samedis de 10H30 à 12H00. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat. Dans l'espace formalités administratives du site de Sigogne, vous pourrez accéder aux formulaires en usage.

# Gestion des déchets

## Déchetterie

JARNAC

Tél. 05 45 81 72 45

LUNDI 9.00-12.00 14.30-18.30 - MERCREDI 8.30-12.00 - JEUDI 8.30-12.00 VENDREDI 8.30-12.00 - SAMEDI 8.00-12.00 15.00-19.00

### Ramassage des ordures ménagères

1 fois par semaine, le mardi matin. 2 fois par semaine, les mardis et vendredis matins en période estivale. Le deuxième ramassage des ordures ménagères débutera le vendredi 18 juin et se terminera le 17 septembre inclus. Le premier ramassage est maintenu le mardi. Nous vous rappelons qu'il est préconisé de sortir les sacs la veille du ramassage.

### Collecte sélective

Pour Sigogne: 1 fois tous les quinze jours, le mardi matin des semaines impaires.

Pour Bois Faucon: 1 fois tous les quinze jours, le jeudi matin des semaines impaires.

Lorsque la semaine de collecte comporte un jour férié, les collectes sont toutes décalées d'une journée à partir du jour férié. Décalage identique pour les ordures ménagères.

Les sacs jaunes sont disponibles à la mairie.

Site: [www.calitom.com](http://www.calitom.com)

### Collecteur de verres :

Sigogne: Place Volmunster & sur le parking du cimetière.

Rulle: Rue de Noues. (place)

Bois Faucon: Rue des Petites Gourmandières.

La Jarrie: Rue du Noyer Vert. (place)

### Infos Calitom:

**Continuez à passer au verre !**

Aujourd'hui, en un an, 100 tonnes de verre en plus ont été collectées dans les bornes à verre, l'équivalent de 5 semi-

les ordures ménagères. Autant de verre donc qui pourrait être recyclé au lieu d'être enfoui en centre de stockage, et qui présente un risque pour les agents de collecte. De plus, ces déchets non triés génèrent un surcoût important pour la collectivité et un gaspillage de matière première, le verre étant recyclable à 100% et à l'infini. Gardez le bon réflexe : bouteilles, pots et bocaux en verre vont dans le conteneur !

## Scolarité

### Ecole primaire publique ☒

9 Rue Picergent - tél 05.45.32.72.62

Horaires: 8H45 - 11H45 et 13H30 - 16H30

Cantine: 05.45.32.72.60

Garderie: 05.45.32.72.61

<http://sites16.ac-poitiers.fr/sigogne/>

**Directrice:**Mlle Seize aurélie

**Classes:**TPS PS MS : Mme Brodbeck

Mr Fery CP :

CE1 CE2 : Mlle Nicetas

CM1 CM2 : Mlle Seize

### Collège Jean Lartaut

6 bis rue Aumonerie - JARNAC

Tél: 05.45.81.16.63

### Lycée polyvalent régional Jean Monnet

66 Bd Chatenay

Tél: 04.45.36.83.10

## Agence Postale Communale:

### ☒ Horaires :

9H00 - 12H00: du mardi au samedi

### Départ du courrier :

12H00 du lundi au vendredi ; 9H00 le samedi.

Tél: 05.45.36.45.73

## Culte

### **Eglise Catholique de Sigogne**

Célébration le dimanche à 11 h 15 en l'église St Martin (pas de messe le 10 mai et le 7 juin)

Contacts : Marie-Françoise & Pierre ROY

Ancien presbytère 5 place de l'église 16200 SIGOGNE

Tél. 05.45.32.39.08

Site: <http://paroissedesigogne.webnode.com>

### **Église Catholique de Jarnac**

Église Saint Pierre : Renseignements : 05.45.81.09.00

### **Église Évangélique de Jarnac**

19, Rue de l'Aumônerie - Pasteur DOUX - Tél. : 05.45.32.61.60

### **Église Réformée de Jarnac**

Temple - 18, Rue Abel Guy - Pasteur BLANC - Tél. : 05.45.81.01.33

## **INFOS GENERALES**

**Recensement** : Obligatoire et universel. Il concerne garçons filles et garçons dès l'âge de 16 ans et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une carte d'identité.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

En 2011, Sigogne est recensé. Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'Insee.

**Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement** : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

**Programme d'intérêt général** : Des aides à la réhabilitation de logements destinés à la location sont attribuées par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et les collectivités partenaires (Conseil Général de la Charente). Pour toute information: [Pact.arim.16@wanadoo.fr](mailto:Pact.arim.16@wanadoo.fr)